



ALBI CT  
**Vie syndicale**  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE  
Posté le : 25 juin 2021  
N° 175  
Avril / mai / juin 2021

Prénom : ..... Nom : .....  
Date de naissance : ..... Téléphone : ..... Portable : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Adresse mail : ..... Echelon : ..... Temps partiel (quotité) : ..... %  
Affectation : .....  
Date de sortie ESPE ou IUFM : .....

Je me syndique au SNUipp-FSU du Tarn afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession.  
Le SNUipp pourra utiliser les renseignements inscrits sur le bulletin d'adhésion pour m'adresser des publications éditées par le syndicat.  
Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Tarn.

Date et signature: \_\_\_\_\_

Pour indiquer le montant de votre cotisation, entourez les éléments de calcul dans chaque tableau

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE		123	128	136	144	155	165	179	194	209	225
PE Hors cl		208	223	245	265	280					
Institutrice					117	121	127	136	145	159	176
Classe EX	245	260	280	305	330						

**Imposable ou non, la cotisation ouvre droit à crédit d'impôt :**

66% de la cotisation au titre de l'année 2022

Exemple :  
Pour une cotisation de 150 € le crédit est de 99 € !

À ajouter selon les catégories :

CPC	Direction CI unique	Direction 2-4-cl	Direction 5-9-cl	Direction + de 10cl	Adjoint-e spé	Direction SEGPA	PEMF	REP
+ 12 €	+ 9 €	+ 12 €	+ 16 €	+ 20 €	+ 8 €	+ 38 €	+ 9 €	+ 8 €

Retraité-es : selon la pension

< 1000	1000 / 1200	1200 / 1400	1400 / 1600	1600 / 1800	1800 / 2000	2000 / 2200	2200 / 2400
40 €	60 €	85 €	115 €	140 €	160 €	180 €	200 €

Non imposable : 90 €	Temps partiel	Disponibilité	PES	AESH / MASTER / Alternant.es
66 % récupéré en crédit d'impôt	Prorata temps partiel (mini 80 €)	90 €	90 €	34 €

- Tacite reconduction, 4 prélèvements automatiques (janv-fév-mars-avr), joindre un RIB  
Chaque année un courrier sera envoyé en septembre pour confirmer la reconduction.  
 4 prélèvements automatiques (janv-fév-mars-avr), joindre un RIB  
 De 1 à 10 chèques (indiquer au dos le mois d'encaissement de votre choix)

Montant : \_\_\_\_\_

Mandat de prélèvement SEPA : (joindre un RIB, RIP, RICE)

RUM (Ne rien indiquer dans cette case) : .....

TITULAIRE DU COMPTE  
Nom et prénom : ..... Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

ICS  
FR60ZZZ432132

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Le SNUipp Tarn à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp Tarn. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,  
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

CREANCIER SEPA :  
SNUipp TARN  
201 rue de Jarlard 81000 ALBI  
FRANCE

IBAN : \_\_\_\_\_

Code BIC : \_\_\_\_\_

Paiement récurrent / répétitif :

Établissement teneur du compte à débiter : \_\_\_\_\_

Lieu : ..... Date : .....  
Signature : \_\_\_\_\_

Aucun changement du montant des cotisations par rapport à l'année 2020-2021

## Réforme des retraites, quoi qu'il en coûte !

Emmanuel Macron hésiterait sur la façon de relancer sa réforme des retraites : **réforme systémique** (tentative de retraite par point à l'hiver 2019/2020) ou **paramétrique** (se « contenter » d'augmenter d'environ 2 ans l'âge légal de départ à la retraite, à 64 ans).



Dans tous les cas, le but de la réforme est de **faire payer aux travailleurs ses le renflouement des entreprises**, en particulier celles du CAC 40 par de l'argent public sans contrepartie ni contrôle.



L'expression double peine a rarement été aussi appropriée. La crise sanitaire, sociale et économique a touché essentiellement **les personnes les plus précaires**, chômeur.ses et intérimaires, femmes, personnels de la Santé, plus globalement, les premières de corvée.

Exactement les mêmes qui étaient les grand.es perdant.es du projet de réforme des retraites de l'hiver 19/20 et qui seraient les perdant.es d'une hausse de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



A contrario, les grand.es profiteurs.ses de la crise, dont la fortune a « subi » une **augmentation jamais vue dans l'Histoire** sur la période de la pandémie (+ 50% en un an de pandémie et + 439% en 10 ans), ne seront pas impacté.es puisque tout ou partie de ces profits, faits sur le dos la population, pourra être déposée sur un compte épargne retraite géré, pourquoi pas par le fond de pension américain Black Rock.

Quelle que soit le projet de Macron pour nos retraites, il ne peut qu'être néfaste pour les travailleur.ses.  
**Nous devons nous y opposer de toutes nos forces et nous préparer à nous mobiliser très massivement sur ce sujet à la rentrée 2021 ou après l'élection présidentielle.**  
**Nous devons exiger que les profiteurs.ses de la crise rendent l'argent à la population et que les richesses soient, enfin réparties équitablement entre tous et toutes.**

Sommaire	
Éditorial	1
Le SNUipp-FSU 81	2
AESH dans le département	3
Bulletin d'adhésion 2021 2022	4

PLUS DE 54 000 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS  
VOUS NOUS SUIVEZ ?  
adhérer.snuipp.fr  
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE



Le SNUipp-FSU porte un projet syndical singulier qui se base principalement sur trois axes :

- la défense et la représentation de tous les personnels
- la transformation de l'École, pour la réussite de tous
- la participation aux mouvements pour une société plus juste, moins inégalitaire.

Nous, de simples collègues comme les autres, nous sommes le **SNUIPP-FSU**. Syndicat majoritaire dans les écoles, dans le département, mais aussi au niveau de la France entière.

**Le SNUipp-FSU est ancré dans le camp de la transformation sociale.** C'est-à-dire, qu'en plus de défendre et représenter les personnels comme les syndicats uniquement corporatistes comme FO ou le SNALC, en plus de militer pour une autre école, contre les inégalités scolaires, nous participons aux nombreuses mobilisations pour une société plus juste, pour une autre société. Le SNUipp-FSU et la FSU ont un vrai projet pour la Société et pour l'École.

Et donc contre les réformes (on a tous.tes en tête celle des retraites, mais il y en d'autres...) et les politiques qui nous ont menés à la situation d'aujourd'hui où le libéralisme a affaibli les Services Publics et où ce même libéralisme détruit notre planète...

**Le camp du syndicalisme de transformation sociale**, avec Solidaires, la CGT, et d'autres... à l'opposé du camp réformiste, qui avec la CFDT et l'UNSA principalement, accompagnent les politiques qui nous ont mené.es au désastre de cette crise.

Il y a un enjeu important pour l'après, les jours d'après et les mobilisations qui seront nécessaires, pour changer la donne, pour gagner le développement des indispensables services publics par exemple, pour remettre à sa place certaines fonctions, certains métiers...



### Une équipe de militant.e.s

Au SNUipp-FSU 81, pas de chef, le collectif que nous vous demandons de renforcer en nous rejoignant, vit aussi au travers de notre fonctionnement.

Notre secrétariat est collégial avec 4 co-Secrétaires départementaux (2 femmes et 2 hommes).

Nous sommes avant tout des collègues, adjoint.e.s, directrices.eurs, TR, AESH, etc...

Vous nous entendrez lors de nos permanences téléphoniques, vous nous rencontrerez au local, vous nous verrez lors de tournées d'écoles, dans les manifs !

Et si vous êtes syndiqué.e.s, vous pourrez aussi venir aux conseils syndicaux...

A très bientôt  
L'équipe du SNUipp-FSU 81

### Le SNUipp-FSU s'inscrit dans le champ d'un syndicalisme de transformation sociale.

C'est une approche qui ne limite pas son activité syndicale à la défense des intérêts des travailleurs.es de son champ professionnel. Elle prend en compte le contexte général de la société et ses conséquences sur l'ensemble des travailleurs.es.

Ainsi, cette approche n'oppose pas les différentes catégories de salarié.es, mais vise à les rassembler. Elle conçoit son action de façon transversale et affirme la nécessité de se battre pour transformer l'organisation sociale actuelle, organisation sociale inégalitaire et injuste.

Cette approche syndicale s'oppose au syndicalisme corporatiste. Son champ comprend celui du syndicalisme corporatiste mais ne s'y limite pas.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier du SNUipp Tarn. Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Tarn, VIE SYNDICALE 81 - Bulletin de la Section du Tarn du Syndicat National Unitaire des instituteurs, des professeurs d'écoles et PEGC -

ISSN 1240-8824 N° CPPAP 0617 S 06143 - Prix : 1,50 € -

Dir. de Publication : Thomas Verdier route de Graulhet 81220 Damiatte Imprimé par nos soins

## AESH : on ne lâche rien !

Dans le Tarn, cette année 2020-2021 a vu le départ par rupture conventionnelle de 8 personnels en CDI temps plein au mois de mars. Cela fait suite à la volonté de licenciement de 30 AESH par la DSDEN en début d'année, licenciement finalement abandonné sous la pression de la FSU. 5 AESH sont toutefois toujours en attente d'accord par rapport à leur demande de rupture conventionnelle.

De plus, aucun.e AESH n'a reçu d'avenant leur permettant d'intervenir sur les PIAL, sachant que ce fonctionnement est en place depuis septembre 2019. La généralisation des PIAL sera effective partout dès la rentrée 2021/2022.

Le changement d'établissement est un élément substantiel du contrat, et donc peut mettre fin à un contrat et donner lieu à un licenciement (*exemple* : à Lyon environ 30 licenciements)

### D'autres points sont encore et toujours en attente :

L'indemnité CSG n'est toujours pas reversée aux AESH (en attente depuis 2018, annoncée en mars, puis mai, puis finalement courant de l'année...)

La revalorisation des indices par rapport au chômage (grille indiciaire) est en attente.

### Les points négatifs du PIAL :

- Beaucoup de kilomètres effectués
  - Nombreux changements d'établissements
  - Tout le monde est à flux tendu, lorsque quelqu'un est absent, on déshabille Pierre pour habiller Paul.
  - Beaucoup plus d'élèves à accompagner
  - Moins d'heures par élèves
  - Travail bâclé
- Cela entraîne déjà un traitement des AESH à la carte, une baisse des heures, un emploi du temps qui change sans cesse, et même une mise au placard pour certain.es.

### Il faut rester mobilisé.es à la rentrée pour :

- La mise en place de la subrogation pour les AESH → ministère / sécurité sociale
- Un temps plein pour tous et toutes = 24h effectives de travail pour un réel salaire
- Reconnaissance du métier avec 1h de synthèse inclus dans l'emploi du temps, des analyses de pratique et une fiche de poste
- L'abandon des PIAL et la politique de mutualisation et de flexibilisation
- Embauche sous statut de la fonction publique, pour un véritable temps choisi.



**Tu es AESH**

Besoin d'une écoute ??

Ne plus être isolé.e ??

Rejoins-nous au Snuipp-FSU 81

Le collectif AESH est présent pour répondre aux différents besoins. C'est un collectif dynamique, actif, unique dans le Tarn !!!!

Ensemble, nous sommes plus efficaces, qu'isolé.es

Ensemble Solution  
Écoute Aesh Réflexion  
Enfant Lutte Handicap  
travail Groupe  
Implication  
Accompagner

Le syndicat proche des AESH

Ensemble, nous sommes plus efficaces, qu'isolé.es

Mail : [snu81@snuipp.fr](mailto:snu81@snuipp.fr)  
Tel : 05 63 38 44 34

SNUipp-FSU 81  
201 rue de Jarlard  
81000 ALBI



Le 3 juin dernier nous étions nombreux à Toulouse pour une belle mobilisation sur les conditions de travail des AESH. Chacun.e a pu venir témoigner de son vécu et de son ras-le-bol face à la maltraitance de l'administration.

**On lâche rien ! Un vrai statut de la fonction publique avec une vraie formation et un salaire digne pour les AESH !**

Rendez-vous pour une nouvelle journée de mobilisation en début d'année scolaire prochaine.

